INSTITUTIONS & DÉMOCRATIE · FICHE MESURE

Mandat citoyen

Mandat citoyen : combien ça rapporterait ?

COÛT BRUT	COÛT NET	EFFET SUR LE SOLDE PUBLIC
80 M€	**−120 M€**	**+24 M€ par an**
sur 5 ans	sur 5 ans · négatif = gain	soit +120 M€ sur 5 ans · améliore le solde public

Vecteur juridique : Révision constitutionnelle (art. 25 — éligibilité) + loi organique (catégories expérience, HATVP) + décrets

Résumé

On ne devrait pas pouvoir diriger la France sans avoir vécu la vie professionnelle réelle de ceux qu'on prétend représenter. Quatre piliers : (1) Toute candidature à un mandat national (député, sénateur, président) ou à une fonction ministérielle exige 8 ans minimum d'expérience professionnelle dans un « vrai job citoyen » défini par la loi (CDI privé ou fonction publique opérationnelle, entrepreneuriat ≥3 ans avec CA effectif, service public régalien terrain) — le cabinet ministériel, les permanents de partis et le pipeline énarchie-cabinet-mandat ne comptent pas dans ce décompte ; (2) Limite stricte à 2 mandats successifs ou non-successifs au même niveau dans une vie (~10 ans max par fonction), pour empêcher les barons indéboulonnables ; (3) Possibilité d'un 3e mandat unique en statut « mentor » sans voix décisive mais avec mission de tutorat de nouveaux élus, à 60 % de l'indemnité normale et sans présidence de commission ; (4) Retour obligatoire à la vie civile pendant au moins 2 ans entre deux cycles électifs nationaux, sauf passage entre niveaux différents (local → national par exemple). Cette mesure complète « Exemplarité de la sphère politique » qui régit le statut pendant le mandat — celle-ci régit l'accès au mandat lui-même.

Financement

Coût brut sur 5 ans : ~80 M€

- Création et maintenance de la plateforme france-mandat.gouv.fr : ~20 M€ sur 5 ans
- Renforcement de la HATVP (équipe de vérification des candidatures, ~40 ETP) : ~30 M€ sur 5 ans
- Campagnes d'information citoyenne expliquant les nouvelles règles : ~10 M€
- Frais juridiques et contentieux estimés (Conseil d'État, Conseil constitutionnel) : ~10 M€
- Audit indépendant annuel (Cour des comptes, France Stratégie) : ~10 M€

Économies brutes sur 5 ans : ~200 M€

- Réduction du nombre de candidatures fantaisistes / professionnelles à 100 % des élections : ~30 M€ d'économies sur le financement public des campagnes
- Effet structurel sur les rémunérations totales versées aux apparatchiks de la sphère politique (cabinets, permanents de partis) : ~50 M€/an d'économies sur 5 ans (transfert d'activité vers le secteur productif)
- Réduction du turn-over politique structurel et des avantages de fin de mandat évités : ~20 M€/an

Solde net sur 5 ans : ~−120 M€ (gain budgétaire modéré).

L'impact réel n'est pas budgétaire. Cette mesure n'est pas faite pour économiser de l'argent. Elle est faite pour **transformer la composition de la classe politique** sur 10-15 ans. L'impact économique est diffus mais massif : une classe politique reconnectée à la vie professionnelle prend de meilleures décisions, perd moins de temps en lois inappliquées, et restaure la confiance — ce qui a un impact budgétaire indirect en débloquant des réformes structurelles aujourd'hui impossibles politiquement.

Calendrier

- **An 1.** Saisine du Conseil constitutionnel sur le projet de loi constitutionnelle. Engagement de la procédure de révision constitutionnelle (Congrès ou référendum). Concertation publique : Convention citoyenne sur la professionnalisation politique (200 citoyens tirés au sort), avis du Conseil d'État, débat parlementaire ouvert. Adoption de la loi organique précisant les catégories d'expérience.
- **An 2.** Promulgation de la révision constitutionnelle (après ratification Congrès ou référendum) et de la loi organique. Décrets d'application sur les définitions précises des catégories CORE/COMPLÉMENTAIRES/EXCLUES. Mise en service de la plateforme france-mandat.gouv.fr en version beta. Recrutement et formation de l'équipe HATVP de validation des candidatures.
- **An 3.** Plateforme france-mandat.gouv.fr en service complet. Premiers tests à blanc auprès des parlementaires actuels (validation rétroactive informative). Communication grand public : campagnes d'information sur les nouvelles règles d'éligibilité. Premier rapport public de la HATVP sur la composition sociologique de l'Assemblée actuelle vs critères futurs.
- **An 4.** Application complète des nouvelles règles aux élections nationales partielles (sénatoriales partielles, législatives partielles). Premier bilan d'application. Adaptation éventuelle de la définition des catégories selon les contentieux et retours.
- **An 5.** Élections présidentielle et législatives suivantes : application intégrale pour la première fois aux élections générales. Bilan public exhaustif : composition sociologique de la nouvelle Assemblée, nombre de candidats refusés pour expérience insuffisante, statistiques sur les statuts mentor. Évaluation par France Stratégie et le Sénat (commission permanente des lois).

Indicateurs de succès

- Évolution de la part des « politiciens de carrière sans expérience pro réelle » à l'Assemblée nationale (objectif : passer de ~35 % à <10 % à horizon 10 ans).
- Évolution de la part d'élus issus de catégories socioprofessionnelles populaires (ouvriers, employés, agriculteurs, artisans) — objectif : doublement à horizon 10 ans.
- Nombre de candidatures refusées pour expérience insuffisante par cycle électoral (suivi annuel).
- Nombre de parlementaires en statut « mandat mentor » et nombre de nouveaux élus tutorés (suivi annuel).
- Nombre de candidats ayant exercé en parallèle un métier civil pendant le mandat (modèle suisse, objectif : ≥20 % à horizon 10 ans).
- Nombre d'anciens membres de cabinet ministériel candidatant à un mandat après respect de la carence de 5 ans (suivi).
- Taux de confiance des Français dans la classe politique (Baromètre Cevipof) — objectif : passer de ~25 % à >40 % à horizon 10 ans.
- Évolution de la composition sociologique du gouvernement (effet diffusion).

Public cible

Futurs candidats à un mandat national à partir de 2032 (élections législatives suivant le quinquennat) : ~12 000 candidats déclarés par cycle électoral national. Tous devront justifier des 8 ans d'expérience pro.

Apparatchiks actuels (membres de cabinet, permanents de partis, assistants parlementaires sans expérience pro parallèle qui se destinaient à un mandat) : ~5 000 à 8 000 personnes en France, qui devront soit interrompre leur trajectoire pour acquérir l'expérience pro nécessaire, soit renoncer à un mandat national. Mesure radicalement disruptive pour cette catégorie.

Parlementaires actuels : la mesure entre en vigueur pour les **prochaines élections nationales suivant son adoption**. Les parlementaires en cours de mandat à l'adoption conservent leur mandat (pas de rétroactivité), mais la limite « 2 mandats max » s'applique progressivement : un député en début de 2e mandat à l'adoption ne pourra pas en faire un 3e (sauf statut mentor encadré).

Citoyens ayant 8+ ans d'expérience pro réelle (~25-30 millions d'actifs et anciens actifs) : nouvellement éligibles à candidater à un mandat national s'ils étaient découragés par la professionnalisation. La mesure ouvre la classe politique à des profils plus représentatifs.

Hauts fonctionnaires ENA/INSP/Polytechnique : ~10 000 personnes en poste sur le pipeline politique. Devront choisir : carrière de cabinet (sans mandat ensuite avant 5 ans + reconversion), ou carrière en poste opérationnel terrain (validant l'expérience pour un mandat ultérieur).

Pas concernés : conseillers municipaux et régionaux, maires de petites communes, conseillers départementaux. La mesure s'applique uniquement aux mandats nationaux et aux fonctions ministérielles.

Sources

- Assemblée nationale — Composition sociologique de l'AN sous la XVIe législature (rapport 2022) — https://www.assemblee-nationale.fr
- Cevipof — Baromètre annuel de la confiance politique (édition 2024) — https://www.sciencespo.fr/cevipof — Référence principale pour la défiance des Français envers leur classe politique.
- HATVP — Rapport annuel sur la transparence de la vie publique — https://www.hatvp.fr
- INSEE — Répartition socioprofessionnelle de la population active française — https://www.insee.fr
- Conseil constitutionnel — Décisions sur les conditions d'éligibilité aux mandats nationaux (jurisprudence) — https://www.conseil-constitutionnel.fr
- Constitution fédérale suisse — Système de milice et fonctionnement du Conseil national — https://www.parlament.ch — Modèle de référence pour l'exercice partagé d'un mandat et d'un métier civil.
- Bundestag — Studien zur sozialen Zusammensetzung des Parlaments — https://www.bundestag.de
- OCDE — Public Integrity and Political Representation (2023) — https://www.oecd.org/governance/ethics/
- Loi organique n° 2014-125 du 14 février 2014 (interdiction du cumul de mandats) — https://www.legifrance.gouv.fr — Base juridique existante sur laquelle s'appuyer pour étendre la limitation au temps et plus seulement à l'espace.

Fiche complète en ligne : https://chiffrons.fr/mesures/mandat-citoyen-experience-prealable/ — on y trouve aussi : diagnostic, le détail de la mesure.

Montants cumulés sur 5 ans ; l'effet annuel est une moyenne (cumul ÷ 5), seule grandeur comparable au déficit public, qui est annuel. Effet sur le solde : positif = améliore le solde public. Aucun effet de retour n'est modélisé. Données sous Licence Ouverte 2.0 (https://chiffrons.fr/donnees/) ; le site ne publie pas de licence pour ses textes. Chiffrons.fr est publié anonymement, sans parti ni candidature.